

LOUIS XIV A VERSAILLES

SECONDE PARTIE



VIDEO 1 **intro première partie ?**

1 A TABLE ET EN CUISINE

Introduction

Chaque jour, au château de Versailles, il fallait nourrir plusieurs milliers de personnes. Surtout qu'à l'époque, on aimait faire ripaille, avec un nombre impressionnant de plats, aussi bien au dîner qu'au souper ! Les cuisines fonctionnaient quasiment en continu.

Une stricte hiérarchie distinguait les personnes nourries par le roi des autres... qui devaient tout de même manger !

1.1 LE REPAS DU ROI

À **Versailles**, le Roi mange toujours en public, aussi bien son déjeuner, que l'on appelle alors dîner, que son souper, notre actuel dîner. La grande solennité de ces

repas est signifiée par la présence de la **nef**, [1] véritable emblème de la puissance souveraine que chaque courtisan doit saluer. Cette pièce d'orfèvrerie en forme de vaisseau renferme les serviettes dont doit user le Roi. Installée initialement sur la table du souverain, elle la quitte assez rapidement pour la salle des gardes, car il n'y a plus assez de place pour toute la famille royale !



1 *La nef*

Ce repas dit au « *grand couvert* » au caractère majestueux dure jusqu'à la mort de la **dauphine de Bavière** en **1690**. N'y est convié que le cercle étroit de la famille royale, c'est-à-dire les fils et filles de France, les petits-fils et petites-filles de France.

Parfois, **Louis XIV** autorise ses filles légitimées à y participer, mais il ne le fait que parce qu'il ne souhaite pas manger seul lorsque son frère, **Monsieur**, et sa belle-sœur se trouvent à **Paris** ou à **Saint-Cloud**.

Après la mort de la **Dauphine**, le rituel du « *petit couvert* » fait son apparition. Il prend ce nom pour marquer l'opposition au « *grand couvert* », dont il ne partage pas l'apparat. La **nef** n'est par exemple pas présente, pas plus que le **cadenas**, ce petit coffre de métal précieux dans lequel se trouve le couvert du Roi.

Le repas se prend toujours en public, mais le Roi mange seul, dans sa chambre, et le maître d'hôtel ne porte pas le bâton de commandement [2] pour orchestrer le service. Le « *grand couvert* » est désormais réservé au souper, que le Roi prend dans sa première antichambre.

Cette pièce, appelée « *antichambre du grand couvert* », [3] **Louis XIV** prend l'habitude d'y manger dans les années qui s'écoulent entre la mort de sa belle-fille, en **1690**, et le mariage de son petit-fils le duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie, en **1697**. Il conserve cette habitude jusqu'à sa mort, et ne soupe donc plus dans l'appartement de la reine.

2 Baton de commandement du maître d' hotel



3 L'antichambre

Tous les courtisans « *connus* », ou qui ont pu être présentés, sont autorisés à contempler le grand couvert. L'ensemble des assistants est debout, à l'exception de quelques dames titrées qui ont le droit au tabouret, c'est-à-dire un « *ployant* » dont vous voyez ici un exemple plus tardif. **[4]**



4 Ployant

Lors de ce spectacle, on retrouve toute la pompe versaillaise. Défilent en effet sur la table les cinq services, fort copieux.

En premier lieu se présentent les soupes et les potages, que l'on appelle les oilles ; puis viennent les entrées, les rôts – des pièces de viandes rôties –, les entremets qui, comme l'indique leur nom, correspondent à des plats entre deux mets, et enfin le fruit, qui n'est autre que notre dessert.

Il s'agit le plus souvent de confitures sèches qui ressemblent à nos pâtes de fruits actuelles.

Le Roi est connu pour sa gourmandise et, lorsqu'il aime quelque chose – les petits pois par exemple –, il n'est pas rare qu'il en mange jusqu'à l'overdose ! Le régime du Roi, respectant le service à la française, est riche et conduit inévitablement à des douleurs souvent mentionnées dans son Journal de santé.

S'il le souhaite, une autre forme de repas s'offre au souverain : celui pris en particulier. L'étiquette est alors assouplie, mais elle reste bien codifiée, notamment lors des retours de chasse.

Il faut remonter aux premiers séjours à **Versailles** pour trouver de véritables repas pris en particulier. **Louis XIV** profite alors régulièrement des longues soirées dans ses jardins et fait parfois ce qu'on appelle « *médianache* » en ne dînant qu'après minuit, avec ses maîtresses.

VIDEO 2 Les repas à Versailles sous Louis XIV

1.2 AVOIR BOUCHE A COUR

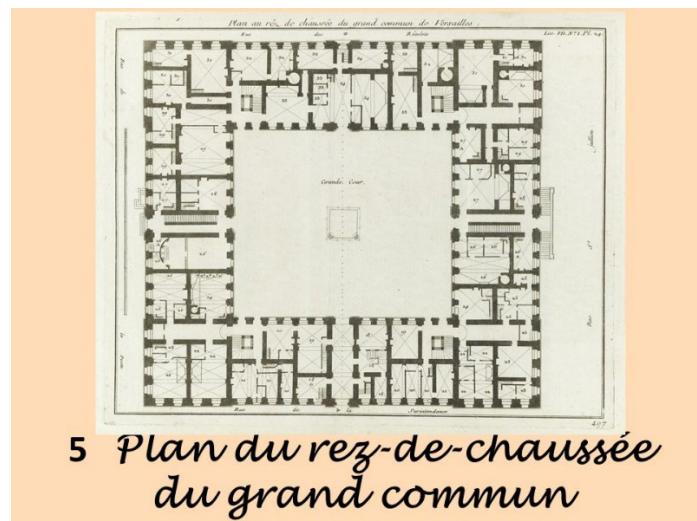
Les courtisans doivent évidemment se nourrir. Les plus chanceux le sont aux frais du Roi. On dit alors qu'ils ont « *bouche à cour* ».

D'après les règlements, « *avoir bouche à cour* » n'est pas réservé à tous les habitants du château.

Pour ceux qui en bénéficient, il y a les différentes tables royales mises à leur disposition.

Il y a en premier lieu des tables officielles : celles **du Roi**, celle du **Grand Maître** tenue par le capitaine des gardes en quartier, celle du **Grand chambellan** tenue par le Premier maître d'hôtel du Roi, celle du **Premier maître d'hôtel** de la reine et de celui de la dauphine. A ces tables s'ajoutent celles, légèrement inférieures, entretenues par des grands officiers des maisons royales.

Outre les tables royales principales et d'honneur, les officiers qui ont « *bouche à cour* » se répartissent au sein des tables royales mises à leur disposition au rez-de-chaussée du **Grand Commun**, [5] le long de la rue de la Poste, actuelle rue Pierre de Nolhac.



En **1683**, elles sont au nombre de cinq : la seconde table **du Grand Maître**, la table des **maîtres d'hôtel**, la table des **aumôniers**, la table du **serdeau** – c'est-à-dire l'officier qui dessert la table du Roi – dite aussi table « *des gentilshommes servants* », et la table des **valets de chambre**.

L'heure des repas est codifiée. Il y a des roulements au sein des différentes tables afin que le service du Roi soit toujours assuré. Les horaires sont donc établis par rapport à la journée de **Louis XIV**.

Ainsi les deux tables du **Grand Maître**, mais aussi celle des premiers **valets de chambre** – du temps où elle existe –, sont servies simultanément avec la table du **Roi** car, en dehors des repas, la plupart des officiers qui y mangent ont un service important auprès du souverain.

Le soir, ces trois tables sont donc ouvertes dès sept heures. La table du **serdeau** est quant à elle servie immédiatement après que le Roi a fini son repas, puisque l'on y mange ce qui vient d'être desservi de la table royale.

Enfin, la table du **Grand Chambellan** – qui est une table d'honneur – se tient au choix du **Premier maître d'hôtel du Roi**.

C'est un principe économique qui prévoyait de resservir ce qui n'avait pas été mangé à des officiers inférieurs.

Outre la table du Roi et de sa famille, les autres tables principales et d'honneur étaient elles aussi richement servies, permettant à leur tour de nourrir d'autres officiers inférieurs.

Ce système se retrouve au sein même des tables secondaires ; ainsi, comme le signale l'État de la **France**, « *Les Valets de Chambre ont bouche à Cour, à la table dite des Valets de Chambre : et leurs Valets mangent de leur desserte.* »

C'est donc tout un système pyramidal qui permet de nourrir une grande majorité des commensaux : les tables principales alimentent certaines tables secondaires qui le font à leur tour et ainsi de suite. Mais, malgré ce système ingénieux, tout le monde ne trouve pas à se nourrir gratuitement.

1.2 « PIQUER UNE TABLE », « CHERCHER MIDI » ET AUTRES SUBSTITUTS...

En dehors des officiers qui ont « *bouche à cour* », plusieurs courtisans qui résident à **Versailles** doivent trouver une autre solution pour se nourrir.

Ils ont la possibilité de « *piquer* » une table, comme on disait alors. En effet, plusieurs tables non officielles, mais subventionnées par le souverain, existent. Il en est ainsi des tables tenues par les grands officiers de **Monseigneur le Dauphin**, de la **Reine**, de la **Dauphine** ou des Enfants de France.

Ceux qui tiennent ces tables peuvent y convier qui ils souhaitent. Les convives doivent certainement être des habitués, mais certains « *resquilleurs* » ou autres courtisans « *cherchant midi* », c'est-à-dire, selon le **Dictionnaire de Furetière**,

« *ceux qui vont dans les maisons à midi pour tacher à desrober quelque chose, quand le couvert est mis.* », doivent aussi s'y rendre dans l'espoir de pouvoir y manger.

Parmi les dernières possibilités, il y a aussi les tables que de riches seigneurs entretiennent à leurs propres frais.

Chaque courtisan n'est pas assuré de trouver sa nourriture. Pour se nourrir, il doit miser sur la sociabilité. Les liens familiaux, accentués par des réseaux géographiques qui ne manquent pas de se créer à l'intérieur du château, font souvent que l'on a un parent ou un ami qui dispose de quoi se restaurer, et l'on peut ainsi « *piquer* » à une table. D'importants personnages de la cour ont alors une compagnie choisie et reçoivent dans leur appartement, plus ou moins grand.

VIDEO 3 A la table du roi - Le roi mange - Le roi brille

2 LES HEURES ROMPUES

Introduction

Nous l'avons constaté, **Louis XIV** mène une vie extrêmement ritualisée et réfléchie dans ses moindres détails. Néanmoins, et parce qu'il reste après tout un être humain, le roi dispose quotidiennement de quelques heures de temps libre pendant lesquelles il peut s'éloigner du protocole et de la vie de la Cour. C'est ce qu'on appelait à l'époque les « *heures rompues* ».

Selon vous, à qui le roi consacrait-il une partie significative de son temps libre ? Vous vous en doutiez : à ses très nombreuses maîtresses.

À l'époque, il semblait d'ailleurs parfaitement naturel que le souverain multiplie les conquêtes. Néanmoins, la gestion de toutes ces dames n'était pas une tâche facile et générait bien des jalousies.

Il consacrait aussi ces heures de liberté à ses bâtards et à ses valets

2.1 LE TEMPS DES MAÎTRESSES

Après son dîner – qui correspond à notre déjeuner – **Louis XIV** dispose généralement d'une heure avant de se rendre à la chasse où à la promenade. Ce temps, il peut le consacrer à ses maîtresses.



1 Henri IV «le vert galant»

En digne héritier de son aïeul **Henri IV**, que l'on surnommait **le Vert galant**, [1] et pour ne pas déroger à la tradition monarchique, le roi a eu un nombre impressionnant de maîtresses. Qu'elles soient de simples passades, comme celles dont **l'ambassadeur de Savoie** écrivait (je cite) qu'« *il s'en servait comme des chevaux de poste que l'on ne monte qu'une fois et que l'on ne voit jamais plus* », ou des favorites déclarées, le roi n'a jamais pu, au cours de son long règne, se passer de maîtresses.

Est-il besoin de vous rappeler que de **1660 à 1683**, le roi est un homme marié ? Cette attitude frivole chez la toute première personne du royaume de **France**, fille aînée de l'**Église**, pourrait surprendre de nos jours. Dans la **France** d'Ancien Régime, elle se comprend pourtant aisément.

En acceptant d'épouser sa cousine germaine, l'infante d'Espagne **Marie-Thérèse d'Autriche**, **Louis XIV** met fin à la longue guerre qui opposait leurs deux royaumes. Pour la raison d'État, il a dû cependant mettre de côté ses goûts personnels.

Les sujets du roi ont conscience de ce sacrifice, ils acceptent donc de fermer les yeux sur les aventures extraconjugales de leur monarque. L'**Église** fait de même, mais de moins bonne grâce. Pour le souverain, la maîtresse est en fait vue comme une compensation.

Après les **sœurs Mancini** ici **Olympe [2]**, nièces du cardinal **Mazarin** qu'il fréquente avant son mariage, on peut ainsi mentionner **Henriette d'Angleterre, [3]** duchesse d'Orléans et belle-sœur du roi, mais aussi **Louise de La Vallière, [4]** la **marquise de Montespan, [5]** la **princesse de Soubise, [6]** **Mme de Ludres, [7]**, **Mlle de Fontanges [8]** ou encore la marquise de **Maintenon [9]** qui deviendra ensuite sa deuxième épouse.



2 Olympe Mancini 1694



3 Henriette d'Angleterre



4 Duchesse de La Vallière



5 La marquise de Montespan



6 la princesse de Soubise



7 Mme de Ludre



8 duchesse de Fontanges



9 Marquise de Maintenon

À cette liste de principales favorites, enfin, vous pouvez ajouter plusieurs « *mouches* » comme les surnomme la **marquise de Sévigné**.

S'il peut voir ses maîtresses après son coucher, « *heures rompues* » par excellence, le roi termine toujours sa nuit chez la reine, où son premier valet de chambre vient le chercher au matin, pour le lever public qui se déroule dans sa chambre officielle. **Louis XIV** aime aussi beaucoup se rendre chez ses maîtresses en début d'après-midi, comme le soulignent tous les mémorialistes et les chroniqueurs de l'époque.

Ces rencontres, nocturnes ou non, donnent parfois lieu à des situations cocasses, comme celle où **Bontemps**, le plus célèbre des premiers valets de chambre du roi, se trouve fort empêché de conduire une maîtresse dans l'un des cabinets secrets de **Louis XIV**.

Le fidèle serviteur essaie bien d'ouvrir la porte, mais le pêne ne cède pas. La clef, qui aurait dû se trouver sur la porte, n'y est pas.

Enveloppée sous une cape, **la princesse de Monaco** est là, deux heures après minuit, sur le palier d'un arrière-cabinet du roi, avec un premier valet de chambre bien agacé de ne pouvoir rejoindre son maître pourtant si proche.

Selon **Saint-Simon**, c'est le **comte de Lauzun**, éconduit par la princesse sa cousine, qui a été informé de ce rendez-vous secret et a voulu leur jouer un mauvais tour en subtilisant la clef.

Il faut donc se dire au-revoir à travers la porte...

Ces rencontres sont parfois publiques et officielles : **Louis XIV** entend marquer clairement les faveurs qu'il donne à ses favorites ou ex-favorites. Ainsi, même après sa disgrâce, le souverain continue d'aller voir Mme de **Montespan** dans son appartement et à l'entretenir galamment.

N'est-elle pas celle qui lui a donné plus de six enfants, dont six ont été légitimés et titrés ?

VIDEO 4 Le roi Soleil qui couchait avec des centaines de femmes

2.2 LE TEMPS DES BATARDS

Outre la descendance légitime que lui donne la **reine Marie-Thérèse**, **Louis XIV** a conçu de nombreux enfants avec ses maîtresses. Bien que fils ou filles du souverain, ils ne reçoivent, à leur naissance, aucun des priviléges accordés aux enfants de **France**.

Mais certains, plus chanceux, sont légitimés par le roi. Ils quittent alors le statut de « *bâtard* » que le duc de **Saint-Simon** continue pourtant à leur donner tout au long de ses Mémoires.



10 Louise de Lavallière et ses enfants



11 Marie-Anne de Bourbon

Les enfants de **Mlle de La Vallière** [10] bénéficient de cette largesse du roi, tout du moins les deux qui ne meurent pas en bas âge et que vous pouvez voir sur cette peinture. **Marie-Anne de Bourbon** [11] est ainsi titrée demoiselle de Blois puis deviendra princesse de Conti, et **Louis de Bourbon** [12] reçoit le droit de se faire appeler comte **de Vermandois**.



12 Louis de Bourbon



13 Marquise de Montespan et ses enfants

Quant aux enfants de la **marquise de Montespan**, [13] six d'entre eux ont aussi bénéficié de cette élévation.

Pour l'amour de ses maîtresses, **Louis XIV** va au-delà de ce que lui autorise sa fonction de roi de France. Aux yeux de contemporains, tel que le duc de **Saint-Simon**, il agit en véritable despote.

Il aime sans doute sa famille légitime, mais il se méfie de l'ambition de ses membres, et craint les éventuelles conspirations pour obtenir un supplément d'influence. Avec eux, donc, **Louis XIV** reste le roi, le maître du pouvoir.

Avec sa seconde famille, en revanche, il se comporte tout autrement, car il possède entre ses mains l'avenir de ses enfants naturels. Tant qu'ils ne sont pas légitimés, leur bâtardise les empêche d'exister parmi les puissants.

La légitimation dépend de la seule volonté royale. En la prononçant, **Louis XIV** peut répondre à divers objectifs. Lorsqu'en **1667** il fait légitimer par le Parlement les enfants de **Mlle de La Vallière**, par exemple, nous pouvons considérer que le roi signifie ainsi son congé à sa maîtresse.

En effet, **Mme de Montespan** est en train de devenir la favorite en titre, et le souverain accorde donc une faveur à la maîtresse déchue, lui octroyant même le titre de duchesse de **Vaujours**.

En ce qui concerne les enfants de **Mme de Montespan**, la situation est tout autre. La légitimation n'a pas pour objectif de se débarrasser d'une maîtresse encombrante mais de satisfaire les désiderata d'une favorite toute puissante, à laquelle le roi ne peut rien refuser. Cette manœuvre se heurte cependant à un problème épique : la belle marquise est mariée.

Juridiquement, la paternité de tous les enfants qu'elle met au monde est donc attribuée à son mari, mari qui ne voit pas d'un très bon œil la relation de son épouse avec le souverain... Il fallait donc trouver une astuce pour légitimer les six enfants sans que le **marquis de Montespan** ne puisse les revendiquer. L'acte de légitimation est alors rédigé sans que le nom de la mère ne soit mentionné, ce qui ne trompe personne.

Tous ces enfants légitimés sont progressivement autorisés à porter le nom de **Bourbon**, ce qui augmente grandement la colère de **Saint-Simon**. Scandalisé, il écrit :

« Ainsi, les voilà égalés aux autres hommes, élevés du néant à la condition commune, enrichis de tous les droits des légitimes dans la société, en même temps décorés du surnom de la maison régnante, et des noms de provinces que les princes du sang même ne portent pas. »

Louis XIV se constitue donc bel et bien une seconde famille qu'il reçoit dans ses petits cabinets de **Versailles**, lors de ses temps libres, à un rythme nettement plus fréquent que pour sa famille légitime. A son contact, il se sent plus détendu. Il n'hésite d'ailleurs pas à transgresser les règles de l'étiquette la plus élémentaire pour profiter de leur présence lors des temps de cour bien plus officiels, comme celui des repas où il avait peur de s'ennuyer.

VIDEO 5 **Les batards de Louis XIV Louis XIV et ses 24 enfants**

3 LE ROI DES ARTS

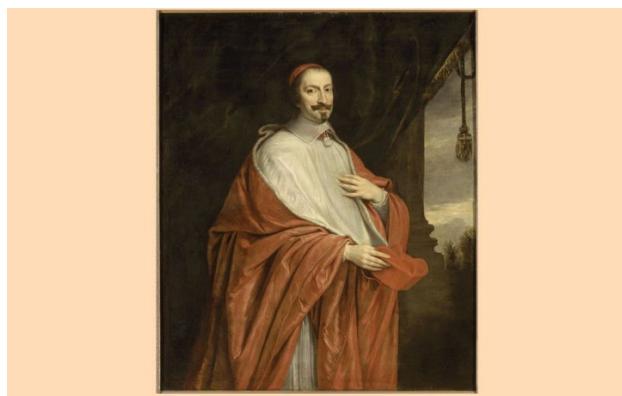
Introduction

Louis XIV a développé pendant son règne une politique en faveur des arts et des artistes. Cette politique était importante non seulement par son envergure et les moyens mobilisés, mais également par sa dimension innovante et moderne.

3.1 LE PROTECTEUR DES ARTS

Amateur éclairé, **Louis XIV** favorise les arts tout au long de son règne.

Ses motivations premières sont bien sûr politiques, mais le roi satisfait également son goût personnel. Peut-être se rappelle-t-il que lorsqu'il était encore jeune galant, c'était grâce aux romans qu'il séduisait ses premières maîtresses.



1 Le cardinal Mazarin

Le roi a été élevé à bonne école. Le cardinal **Mazarin** [1] était en effet un amoureux des arts. On lui doit par exemple l'introduction en France de **l'opéra italien** et de **l'art baroque romain**, avec son architecture et ses galeries d'apparat.

En tant que mécène, le cardinal endossait un rôle actif, comme le fera **Louis XIV** par la suite. Lorsqu'il passait une commande, il exigeait en effet que les artistes dialoguent avec lui avant de réaliser leurs œuvres.

Jusqu'à la mort de **Mazarin**, le mécénat royal est cependant loin d'être exclusif, car chaque grand seigneur pensionne lui-même ses artistes. Mais à partir de **1664**, la situation évolue. **Colbert**, [2] qui a repris la surintendance des **Bâtiments**, fait de cette charge un véritable **ministère des Beaux-Arts**.

2 Jean-Baptiste Colbert



Avec des moyens décuplés, il réussit à capter dans l'orbite royale les meilleurs artistes du temps auxquels il fait verser des pensions et gratifications sans précédent.

Les subventions sont principalement accordées aux dramaturges et aux poètes – **Molière**, **Benserade**, **Boileau** ou encore **Racine** – que l'on arrache à leurs anciens protecteurs, mais les historiens comme **Mézeray** ou encore les scientifiques tel **Huygens**, **Cassini** et **Mariotte** sont loin d'être oubliés.

Dans le domaine des arts, la politique de l'État à l'égard des artistes est donc véritablement incitative.

Le mécénat royal se concrétise aussi par la naissance ou le renouvellement des institutions : création de la **manufacture royale des Gobelins** en **1662** – qu'on le voit ici visiter – [3] fondation de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres en **1663**, de l'académie des Sciences en **1666** [4], sans oublier les académies de Musique et d'Architecture en **1669** et **1671**. Progressivement, le souverain devient le seul protecteur des arts.

Par l'éducation qu'il reçoit de sa mère [5] et du Cardinal de **Mazarin**, son parrain, le roi est initié aux arts dès son plus jeune âge. (Il apprend notamment à danser)

3 Louis XIV visite la manufacture des Gobelins



4 Etablissement de l'académie des sciences



5 Anne d'Autriche (mère de Louis XIV)



VIDEO 6 La danse baroque c'est quoi ? Avec Béatrice Massin

Bercé dans la musique, il se plaît à voir plusieurs fois l'opéra italien **L'Orfeo** de Luigi **Rossi**, alors qu'il n'a pas encore dix ans.

De même, la danse – qu'il pratique très tôt – devient une véritable passion. **Isaac de Benserade** [6] lui écrit ainsi des dizaines de ballets, généralement sur des musiques de **Jean-Baptiste Lully**, et le roi se produit devant la cour – vous le voyez ici vêtu du costume d'Apollon pour le Ballet royal de la nuit. [7]

6 Isaac de Benserade

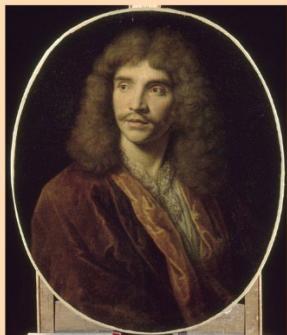


7 Louis XIV en Apollon pour le ballet de la nuit



Tous ces événements sont pour lui l'occasion de briller aux yeux des courtisans, et de se familiariser avec les gens de lettres et des arts. Au-delà des peintres, des architectes ou des compositeurs déjà liés à sa maison par toutes sortes d'emplois, il s'attache différents artistes en leur versant une pension.

8 Molière

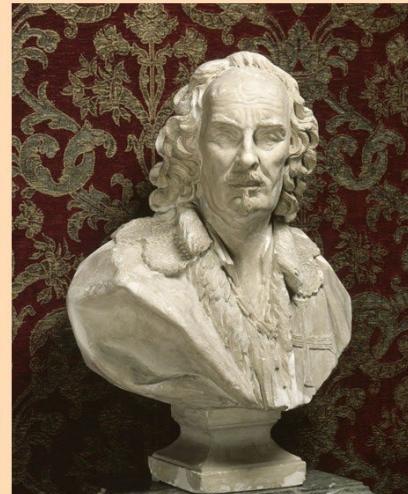


9 Racine



Louis XIV soutient notamment [8] Molière, [9] Racine, Boileau, Félibien, mais aussi les musiciens **Quinault**, **Charpentier**, ou encore des artistes ou scientifiques étrangers tels [10] Le Bernin, Caffieri ou Huyghens.

10 Le Bernin



Le roi entend être le seul mécène et le seul protecteur des arts et des lettres. Pour assurer cette mission, **Colbert** devient son bras armé. Il coordonne notamment la fondation des grandes institutions dont le souverain est le seul soutien.

Cette promotion des arts se matérialise aussi géographiquement, puisque **Louis XIV** accueille **l'Académie française au Louvre**, c'est-à-dire dans son palais. Mais cette grande prodigalité royale s'accompagne d'un droit de regard sur tout.

Revenons à **Molière**

VIDEO 7 **Molière et Louis XIV**

4 LES FETES ET DIVERTISSEMENTS

Louis XIV sait que les divertissements et les fêtes, comme tous les autres éléments qu'il a cherché à contrôler pendant son règne, ont une portée politique de première importance. Ces événements, utilisés de manière stratégique, impressionnent le peuple, occupent les courtisans et fédèrent la noblesse autour du roi dans une démonstration de pouvoir et de puissance.

Il serait cependant réducteur de les considérer sous le seul angle de la visée politique et d'éclipser leur dimension artistique et culturelle.

4.1 LES DIVERTISSEMENTS ORDINAIRES

Le métier de courtisan consiste essentiellement à « *paraître* » continuellement à son avantage devant le roi. Cela suppose de mener grand train, être vêtu à la mode et, très régulièrement, vivre au-dessus de ses moyens pour tenir son rang. Les hommes de cour s'endettent alors nécessairement et peuvent se jeter dans la frénésie du jeu pour espérer gagner quelques écus bien utiles à leur train de vie.

Le roi l'a bien compris et est parvenu à organiser autour de lui toute une mécanique curiale qui implique la présence permanente de courtisans qui se plaisent à le servir.

Et comme l'a justement noté **Stendhal**, « *Le chef d'œuvre de Louis XIV fut de créer l'ennui – au sens originel du mot – de l'exil* ».

Dans une vie de courtisan, le pire ennemi est sans doute l'ennui qu'il ressent pendant les « *heures rompues* ».

Durant ces temps libres, rien n'est prévu pour occuper le courtisan qui attend avec impatience de voir son maître et de capter son attention.

La **marquise de Sévigné** [1] se fait le relai de cette attente lorsqu'elle écrit, en **1683** :

« *Mais ce qui plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le souverain, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres ; c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément à voir son maître.* »

Comme toute la vie quotidienne du roi, les divertissements sont codifiés par **l'étiquette**. Ils interviennent donc à des moments précis de la journée. La chasse ou la promenade, par exemple, se pratiquent aux environs de **15h**. [2] Et parmi les divertissements du soir, il peut y avoir le jeu, les bals ou encore la comédie.

1 la marquise de Sévigné



2 Louis XIV et Marie-Thérèze en promenade



A la Cour, deux types de courtisans se côtoient : les **logeants**, qui ont leurs appartements au château, et les **galopins** qui, le soir venu, doivent rejoindre **Paris** ou leur hôtel versaillais.

Les **logeants** ont le privilège de dormir au château parce qu'ils possèdent une charge auprès de l'un des membres de la famille royale ou, cas exceptionnel, parce qu'ils profitent d'une faveur extrême. Ils ont donc à servir le roi, la reine, un prince ou encore une princesse. Mais en dehors de ces obligations, le souverain leur propose plusieurs passe-temps.

Avec « l'installation » de la Cour à **Versailles**, le **6 mai 1682**, le roi institutionnalise les soirées « *d'appartement* », qui se tiennent approximativement du **début octobre** jusqu'à **Pâques** et auxquelles participent la plupart des **logeants**.

Ces divertissements, **Louis XIV** les proposait déjà auparavant. **Mme de Sévigné** les évoquait en effet dès **1676**. Mais elles furent formalisées en décembre **1682** dans la revue **Le Mercure galant** : « *Telle est la bonté que fait paraître le Roi depuis son retour de Fontainebleau, en permettant l'entrée de son grand appartement de Versailles, le lundi, le mercredi, & le jeudi de chaque semaine, pour y jouer à toutes sortes de jeux, depuis six heures du soir jusqu'à dix* ». [3]

3 les jeux



4 Les jeux



Par la suite, il n'y aura plus de jour défini. Les soirées d'appartement pourront se tenir n'importe quel jour de la semaine. **[4]**

Ces divertissements sont un moment privilégié entre le souverain et ses sujets, car le temps de la soirée, l'étiquette est gommée, comme nous l'apprend **Le Mercure galant** :

« La liberté de parler y est entière, & l'on s'entretient les uns les autres selon qu'on se plaît à la conversation. (...) Le Roi, la Reine, & toute la Maison Royale, descendant de leur grandeur, pour jouer avec plusieurs de l'assemblée qui n'ont jamais eu un pareil honneur. »

La pratique est d'autant plus appréciée que les personnes présentes ont été préalablement et soigneusement sélectionnées – tout comme les individus qui assistent au lever et au coucher du roi –, ce qui évite la foule des grands jours.

4.2 LES DIVERTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES

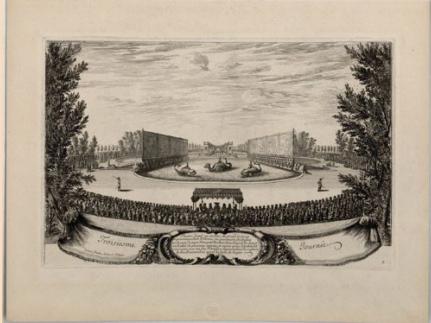
Si les « grandes fêtes » ont émaillé tout le règne de **Louis XIV**, les plus célèbres se concentrent dans sa première partie. Comme par exemple : **Les Plaisirs de l'Île enchantée**. **[5]** 1664



Cette fête intervient après les nombreux voyages entrepris par le roi et la reine à la suite de leur mariage. La cour n'avait plus eu de divertissement depuis longtemps.

Les **Plaisirs de l'île enchantée** est une sorte d'inauguration du règne, trois ans après la prise de pouvoir personnel de **Louis XIV**. [6] [7]

6 *Les plaisirs de l'île enchantée
deuxième iournée*



7 *Les plaisirs de l'île enchantée
Défilé du cortège du char
d'Apollon*



Cette fête est aussi le premier acte de propagande à la gloire de **Louis XIV** car, si elle ne fut sans doute pas la plus belle, elle est la plus célèbre tant elle fut commentée et reproduite dans des gravures dont vous venez de voir plusieurs exemples. Son titre poétique n'est sans doute pas étranger à son succès.

Dans la forme, ce divertissement se présente comme une fête privée où **Louis XIV** reçoit, tel un particulier se plaisant à montrer les premiers aménagements de sa résidence. Dès son annonce, cette fête excite la curiosité et l'envie du tout **Paris**. Mais le public est bien déçu...

Seules quelques six cents personnes, savamment choisies par le roi dans la fine fleur de la cour, sont conviées pour assister à **l'acte de naissance de Versailles**, palais des plaisirs. Les grilles du château sont fermement gardées et seules les personnes munies d'invitation peuvent les franchir..

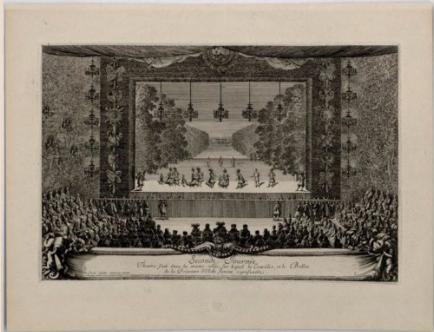
C'est la première fois de son règne que le roi organise lui-même une fête : jusqu'alors, y compris dans ses propres résidences, il n'a été que le spectateur d'un divertissement qu'on lui offrait. Les réjouissances se déroulent sur une semaine, mais les festivités battent leur plein pendant trois grandes journées.

Carrousel, ballets, collations, promenades, comédies, joutes diverses composent ce charmant divertissement.

Molière et sa troupe ont été invités à titre exclusif pour toutes les parties scéniques. Outre leur participation aux différents spectacles, ils jouent les pièces *Les Fâcheux*, *Le Mariage forcé* et *La Princesse d'Élide*, à laquelle vous assistez ici dans un théâtre de verdure. [8]

Pour cette occasion, **Molière** collabore étroitement avec **Jean-Baptiste Lully** pour les intermèdes musicaux, tandis que l'intendant des plaisirs du roi, **Carlo Vigarani**, a en charge tous les décors.

8 comédie ballet de Molière et Lully



9 Duchesse de la vallière



Colbert est l'ordonnateur principal de cette fête qui tient une place de choix dans la propagande royale de l'époque.

Par cet événement, le roi souhaite de plus mettre à l'honneur **Mlle de La Vallière**, celle qui est sa maîtresse, non encore déclarée, depuis **1661**. [9]

Un autre but – inavoué celui-ci – de ce grand divertissement était peut-être aussi d'effacer des mémoires la somptueuse fête que le **surintendant Fouquet** avait donné trois ans plus tôt à **Vaux-le-Vicomte**.

Nous parlions de Molière tout à l'heure

VIDEO 8 Etonnant Versailles - Le Tartuffe - Scandale à la cour

Quatre ans plus tard, en **1668**, les festivités que **Louis XIV** offre à sa cour ont une tout autre forme. Sous le nom de **Grand divertissement royal**, elles se tiennent en une seule et même journée, **le 18 juillet**, et sont ouvertes à une population bien plus large que **Les Plaisirs de l'Île enchantée**. [10]

10 Le grand divertissement du 18 juillet 1668



11 la paix conclue à Aix la Chapelle



Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons. Tout d'abord, la réussite incontestable de la fête de **1664** a prouvé au roi que les artistes et artisans à son service sont capables de concevoir et réaliser un divertissement de grande envergure.

Par ailleurs, en dépit des restrictions de la guerre, le château a connu des agrandissements et des embellissements qu'il convient de montrer. Enfin, c'est justement pour récompenser son peuple des efforts fournis à l'occasion de ce conflit qu'il ouvre sans restriction son château.

La paix **d'Aix-la-Chapelle**, conclue en mai précédent et dont vous voyez ici une représentation allégorique dans la galerie des glaces, **[11]** sert de prétexte politique à ce débordement de festivités. Mais, dans l'ombre, c'est la nouvelle maîtresse, **Mme de Montespan**, qui est honorée.

À nouveau tous les artistes sont mobilisés et le parcours, habilement choisi, entre la ballade qui commence à six heures du soir, la collation, la comédie avec la présentation de **George Dandin de Molière**, le festin, les illuminations et le feu d'artifice, doit montrer tous les embellissements du château.

C'est après cette fête, où la taille du château ne permet pas au roi de recevoir à l'intérieur, qu'est prise la décision d'agrandir Versailles, devenu trop petit aux yeux de **Louis XIV**.

La fête de **1674**, qui s'étend sur plusieurs journées entre juillet et août, a pour raison officielle la reconquête de la **Franche-Comté**, tout comme elle célèbre plus officieusement la règle toujours triomphant de **Mme de Montespan**. Cette grande fête, dont vous pouvez admirer le feu d'artifice, **[12]** n'est pas la dernière du règne, mais sans doute la dernière d'un jeune Versailles où s'amuse la noblesse galante.

12 Feu d'artifice des fêtes de 1674



À partir de l'installation en **mai 1682**, tous les plaisirs, à l'image de du roi vieillissant, deviennent plus polis et contraints, perdant grandement de leur spontanéité.

4.3 LE GRAND THEATRE DE LA MORT

Louis XIV a créé autour de lui un carcan dans lequel il s'est enfermé et où même les divertissements les plus élémentaires sont imposés. En **1686**, alors qu'il vient de se faire enlever une fistule anale qui le faisait terriblement souffrir – la fameuse « *grande opération* » –, il ne peut se rendre aux soirées d'appartement.

L'existence de **Louis XIV** se résume ainsi à une succession de terribles maladies qui l'ont fait souffrir toute sa vie et dont il s'est accommodé tant bien que mal pour respecter le cérémonial implacable qu'il s'était imposé.

Cette rigueur s'est vérifiée jusqu'à sa mort qui, comme il se doit, est publique. Véritable spectacle, la mort du roi est une représentation théâtrale où chacun joue son rôle et regarde. **[13]**

La dernière maladie de **Louis XIV** s'est déclenchée à **Marly**, le **10 août 1715**, date à laquelle il se plaint d'une « *douleur de sciatique* » à la jambe. Mais, fidèle à son caractère, le roi ne déroge pas au programme qu'il s'est imposé toute sa vie : il se promène une dernière fois à **Trianon** avant de rejoindre **Versailles** le lendemain. Rapidement, le mal augmente et le souverain ne quitte plus le Château.

13 Mort de Louis XIV



14 Lit du roi



Il n'entend pas pour autant modifier son emploi du temps, même s'il écoute la messe dans son lit et qu'il continue à prendre ses repas en public. La situation est clairement identifiée comme critique à partir du **24 août** et, dès le lendemain, il ne quitte plus son lit. **[14]**

Les médecins s'interrogent beaucoup sur cette maladie qu'ils ne comprennent pas. Il s'agit en fait d'une gangrène dont ils n'ont pas pris la mesure. Ils envisagent un

temps une amputation de la jambe, mais le mal a trop progressé et il serait inutile de faire trop souffrir le roi, alors que l'issue fatale est déjà certaine.

Louis XIV en a bien conscience et, en bon roi chrétien, il se prépare à mourir. Il rassemble sa famille et ses proches domestiques pour prodiguer les bonnes paroles de réconciliations et donner ses dernières recommandations.

L'acmé a lieu le **26 août** lorsque le souverain fait venir le dauphin dans sa chambre à midi.

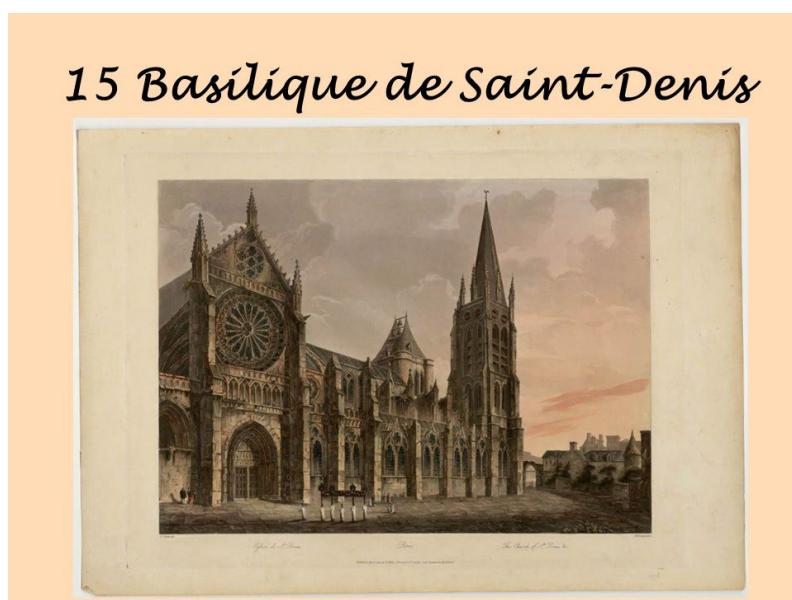
Après avoir embrassé le futur **Louis XV** et l'avoir appelé « *Mignon* », il est l'heure de lui transmettre un dernier message qui, naturellement, se doit d'être historique. Il lui rappelle les obligations qu'il doit avoir envers Dieu, qu'il doit éviter le plus possible la guerre et soulager les peuples.

Finalement, le souverain meurt un peu après huit heures du matin, le dimanche **1^{er} septembre 1715**, à quatre jours de son soixante-dix-septième anniversaire.

Le cérémonial des funérailles se met alors en place. Il se déroule sous la houlette des services des premiers gentilshommes de la chambre et des Menus-Plaisirs, ces services qui avaient également la charge des divertissements de la Cour.

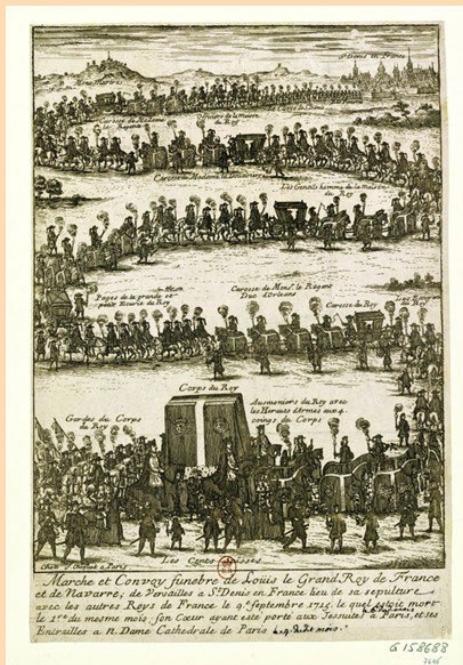
Le cadavre royal, subit une tripartition : on sépare le cœur et les entrailles du reste du corps, afin de les déposer dans deux lieux distincts, à St-Louis des Jésuites et Notre-Dame de Paris. Cette pratique permet de multiplier la présence royale dans les lieux de culte, qui s'en trouvent bien sûr honorés.

Autopsié et embaumé, le corps est exposé dans une chambre de parade à **Versailles**. Mis dans un cercueil de plomb, il y reste du 2 au 9 septembre avant d'être transporté à la basilique de **Saint-Denis**, nécropole des rois de France. **[16]**



Le cercueil, sous un catafalque, reste présenté jusqu'à l'enterrement le 23 octobre suivant. Tout le décor qui entoure la pompe funèbre depuis **Versailles** jusqu'à **Saint-Denis**, richement ouvragé, a été confectionné par les mêmes ouvriers que ceux des fêtes du règne, n'hésitant pas à utiliser des remplois des grands divertissements. [17]

16 Cortège funéraire



Sic transit gloria mundi... Ainsi passe la gloire du monde !